

Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL 2021-35

COMPTE-RENDU

Stand in situ Forum des associations

Samedi 10 septembre
2022



ville-cachan.fr
grandorlyseinebievre.fr



Agir pour et avec vous

Informations générales

Date : 10 septembre 2022 de 10h30 à 17h30

Lieu : Forum des Associations de Cachan, parc Raspail

Personnes présentes pour l'animation :

- Kyvan Farzami, Aire Publique
- Louise Geffroy, Aire Publique
- Vera de Sousa, Ville de Cachan
- Marielle Denat, Ville de Cachan

Dispositif déployé :



Le stand proposait aux participantes et aux participants de déposer leur idée pour leur territoire de demain sur un arbre à idées. En parallèle, le questionnaire lancé par la Ville de Cachan sur le PLUi pouvait être administré. Un flyer a été également distribué pour partager le QR Code du questionnaire pour celles et ceux qui voulaient le remplir plus tard.

Nombres de contributions : 131 contributions

Le stand avait pour objectifs de :

- Informer de la démarche de PLUi engagée
- Recueillir des idées pour aménager le territoire de demain

Les principales thématiques évoquées :

- L'environnement et le cadre de vie, notamment la place de la nature en ville
- Les formes urbaines et la question de la densification
- Les mobilités, et notamment comment améliorer les itinéraires cyclables
- Les équipements et les commerces : comment améliorer l'offre ?

Synthèse des contributions

Environnement et cadre de vie (28 contributions)

- **La nature en ville**

De nombreuses contributions souhaitent **poursuivre l'effort de végétalisation engagé**. En effet, de nombreuses personnes sont **satisfaites de la qualité et de la quantité des espaces verts à Cachan**, notamment en comparaison avec Arcueil. Il s'agit à présent de **préserver les espaces verts**, d'en imaginer de nouveaux, notamment pour **lutter contre les îlots de chaleur, désimperméabiliser les sols, préserver et améliorer la biodiversité urbaine**. Les formes proposées sont variées : jardins partagés, petits espaces verts, végétalisation des cours d'école, plantation d'arbres pour faire de l'ombre, végétalisation des toitures...

« **Mettre de la poésie au milieu du béton** »

L'objectif est également de conserver **des îlots de fraîcheur au sein des nouvelles constructions** et de **ne plus artificialiser le territoire**, en lien avec l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). **Les bords de Seine** sont des espaces, notamment au niveau d'Ivry-sur-Seine qui peuvent être valorisés. Au sein du territoire, il faudrait également **préserver, valoriser et multiplier les coulées vertes**.

- **Environnement**

En lien direct avec la nature en ville, plusieurs contributions émergent et propose de construire un territoire plus résilient et plus respectueux de l'environnement. Une contribution insiste pour « veiller à l'impact écologique de toutes les décisions publiques ». Il s'agit également de mettre en place un éclairage public intelligent pour préserver la trame noire et de réaffirmer le lien entre le territoire urbain et espaces naturels.

- **Convivialité et cadre de vie**

Plusieurs contributions souhaitent la création d'espaces de convivialité, dans l'espace public ou dans des lieux dédiés, pour favoriser le partage entre habitantes, habitants et générations. Une personne insiste également sur la mise en place de maisons des associations ou des jeunes à destination des adolescents, notamment dans les quartiers concernés par la politique de la ville.

Formes urbaines (25 contributions)

- **Interroger la densification**

Une dizaine de contributions reviennent directement sur la question de la densification et de la construction d'immeubles collectifs (bureaux et logements).

Cette question est complexe parce qu'elle n'engage pas tout à fait les mêmes perceptions d'une personne à l'autre, et la densité n'est pas vécue de la même façon par les habitantes et les habitants. Par exemple, au niveau des hauteurs, la question de les limiter revient régulièrement, pour autant, si pour certains un immeuble de grande hauteur est égal à 8 étages, il peut correspondre à 5 ou 6 étages pour une autre et pour d'autres il faut strictement limiter les constructions à 3 étages.

Un consensus émerge néanmoins sur la nécessité d'aménager un territoire équilibré, où les différences de hauteur sont progressives et travaillées.

- **Une offre de logements qualitative à développer**

Cinq contributions vont dans le sens de développer l'offre de logements, notamment pour les étudiants qui font souvent face à des difficultés pour se loger. Deux autres contributions souhaitent également lutter contre les marchands de sommeil.

- **Repenser la construction de bureaux sur le territoire**

Certaines personnes pensent que trop de bureaux, au détriment des logements, sont construits sur le territoire (« en finir avec les projets de promoteurs en immobilier de bureaux »). Ces bâtiments doivent également s'intégrer dans le paysage architectural de la ville (« on n'est pas à la Défense »). Deux contributions souhaitent la création d'espace de coworking pour s'adapter aux nouveaux enjeux du télétravail, ainsi que d'adapter les logements (séjours plus grands, bureaux...).

- **Favoriser la mixité fonctionnelle**

Deux contributions évoquent la nécessité de favoriser la mixité fonctionnelle pour que les lieux d'emplois soient proches des lieux de résidences.

- **Préserver les zones pavillonnaires**

Il s'agit de conserver un équilibre dans la ville et éviter les constructions de logements collectifs dans les zones pavillonnaires, ce qui entraîne une densification brutale des espaces.

- **Intégrer les enjeux des changements climatiques dans la construction**

Quatre contributions souhaitent favoriser des modes de construction plus durables, à la fois sur le neuf et l'ancien : choix des matériaux (biosourcés, provenance locale...), rénovation énergétique, toits végétalisés, logements auto-suffisants énergétiquement, favoriser la réhabilitation de l'existant plutôt que de construire des bâtiments neufs. Une contribution évoque également la réhabilitation phonique des bâtiments existants.

Mobilités (18 contributions, dont 12 portent sur la place du vélo et des aménagements cyclables)

- **Les aménagements cyclables :**

Un fort consensus apparaît pour aménager plus de pistes cyclables dans le territoire et améliorer les continuités cyclables. Aujourd'hui, la pratique du vélo apparaît comme parfois « dangereuse ». Les contributions penchent pour des aménagements en voie propre et sécurisé pour développer une pratique plus sereine. Au-delà des pistes cyclables, il s'agit également d'aménager plus de parkings sécurisés, des stations vélib', homogénéiser les feux de circulation vélo sur le territoire et soutenir l'implantation d'espaces de réparations.

- **Améliorer les liaisons entre Cachan et Villejuif (2 contributions)**

- **Autres contributions :**
 - Aménager la ville de la proximité pour réduire les distances et accéder aux services sans voiture
 - Etudier les connexions entre les futures stations du métro 14 et le quartier des Coteaux
 - Aménager des places de parking publiques réservées devant les habitations pour favoriser la recharge de véhicules électriques

Commerces et équipements (10 contributions)

- **Equipements :**
 - Santé : deux personnes veulent plus d'équipements de santé dans leur ville et pointent le manque de médecins spécialisés
 - Ecoles : repenser l'aménagement au bord des écoles pour plus de sécurité : route circulée à sens unique, sans piétoniser pour permettre aux parents d'aller chercher leurs enfants
 - Moderniser la piscine
 - Campus ENS : aménager des espaces conviviaux, favoriser les circulations douces, créer des espaces d'initiative pour la transition écologique, implanter des jardins, prévoir des achats groupés d'aliment

- **Commerces :**

Cachan est une ville bien équipée en commerces de proximité qu'il faut préserver. Deux personnes remarquent qu'il manque peut-être de commerces de prêt-à-porter mais de manière générale l'offre commerciale est saluée.

Autres remarques :

Plusieurs remarques ont montré qu'une partie des personnes interrogées ne connaissait pas le Grand-Orly Seine Bièvre et encore moins le projet de PLUi en cours. L'EPT est reconnu parfois parce qu'il gère des équipements, mais ses compétences restent floues pour bon nombre de personnes. Aussi, quelques personnes, plus au fait du rôle de GOSB, posait la question de la cohérence du territoire et la difficulté de se coordonner.

-